

Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 juillet 2021**

Régulièrement convoqué le 1^{er} juillet 2021, le conseil municipal s'est réuni le 8 juillet 2021 à 20h00, sous la présidence du maire, Cédric GRANDPERRET.

Présents : Michèle DORIN, Jean-François SANVERT, Julie JUGNET, Alain BAMET, Antoine BELICARD, Jean-Charles CLAUDEL, Joëlle DAILLY, Sébastien PRADES.

Absent et excusé : Vincent JACQUET

Mme Michèle DORIN est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 7 juin 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

Projet de bail commercial pour la boulangerie :

Le projet de bail qui a été transmis par mail à l'ensemble du conseil convient à l'ensemble des présents. Le Maire a rendez-vous chez le notaire lundi 12 juillet 2021 pour la signature et les élus lui donnent pouvoir pour modifier le projet si besoin. Monsieur et Madame Marion terminent leur activité le 11 juillet 2021 et organisent un petit pot pour leurs clients. La municipalité décide de leur offrir un cadeau de départ et Michèle Dorin est chargée d'aller l'acheter. Leurs successeurs ré-ouvrent le 14 juillet 2021. Pour l'instant la boulangerie sera fermée le lundi mais à la rentrée, elle sera ouverte le lundi et fermée le mercredi pour s'adapter aux rythmes de l'école. Compte tenu du court laps de temps de fermeture, il n'est pas possible d'organiser des travaux de peinture. Messieurs Bamet, Claudel, Jacquet et Grandperret qui ont visité les locaux indiquent qu'il est indispensable de traiter le problème de la ventilation en priorité. En effet l'air qui doit être évacué est très chaud et la peinture est abimée par la chaleur. Il sera probablement nécessaire d'envisager la remise en état de la douche, du WC et peut-être réfléchir à séparer le rez-de-chaussée de l'étage en installant une porte.

Des devis sont demandés et les travaux seront programmés en accord avec le futur boulanger. Celui-ci souhaiterait pouvoir proposer des cafés sur le petit espace devant la boulangerie, pour cela, il est indispensable de faire installer des garde-corps. Des devis seront à demander à divers artisans dans ce sens.

Lotissement :

Suite à la modification de l'entrée du lotissement (le petit chemin d'accès reste propriété de la commune) le dossier est débloqué. Le permis de construire de la première parcelle a pu être accordé, la signature définitive devrait intervenir prochainement et le Maire a rendez-vous le 12 juillet 2021 pour signer un compromis de vente avec Mr Serviole pour la parcelle N°4. Ce dernier souhaite construire une maison avec étage.

Subventions communales :

Après discussion, les élus décident d'accorder les subventions aux organismes suivants :

- Bibliothèque : 360 €
- Sapeurs-Pompiers de Matour : 360€
- Coopérative scolaire de Saint Pierre : 200€
- Croix Rouge française : 150 €
- Clique : 100€
- Restos du cœur : 100€.

Jean-Charles Claudel explique les difficultés rencontrées par l'Ecole de Musique de Haute Grosne située à Matour qui est venue le 18 juin 2021 animer la place du village. Après discussion et vote (une abstention) une subvention de 500 € est accordée. Il y a 10 enfants de Saint Pierre qui sont inscrits à l'école et il est décidé d'accorder 50 € par enfant.

Ecole maternelle :

Logement : De nouveaux soucis d'évacuation ont été constatés récemment. Des devis ont été effectués et Mr Chartier plombier devrait intervenir prochainement. Afin de prendre en compte le préjudice subi par les locataires, le conseil décide la gratuité de deux mois de loyer.

Local de stockage:

La remise en état du local de stockage de l'école maternelle est programmée pendant les vacances scolaires d'été. Mr Breton qui effectuera une grosse partie du travail accorde une remise conséquente à la commune. Une réunion avec les artisans a eu lieu pour organiser le travail. Vincent Jacquet en charge de ce dossier sollicite les élus pour aider à construire la tête de mur le 17 ou le 24 juillet 2021.

Vitres :

Un devis est demandé à Mr Gelin pour le nettoyage des vitres en hauteur. Nous questionnerons pour savoir quelles vitres sont prévues dans le devis.

Questions diverses :

✓ **La Poste :**

Le contrat de Madame Neto s'est terminé au 30 juin 2021. Madame Fayard étant toujours en arrêt, et après consultation du centre de gestion, il a été convenu de prolonger le contrat de Madame Neto pendant toute la durée de l'arrêt de madame Fayard. En raison des congés d'été, La Poste sera fermée du 6 au 29 août 2021. Compte-tenu des statistiques d'affluence qui indiquent une meilleure fréquentation de La Poste quand la mairie est ouverte, un essai sera fait cet été pour caler les jours d'ouverture du samedi sur ceux de la Mairie et les heures restantes seront effectuées les vendredis matin. Ainsi la Poste sera ouverte les 9, 17, 23 et 31 juillet 2021 de 9h à 11h30.

- ✓ Une demande d'adhésion à l'ANEM (association des élus en zone de Montagne) est arrivée à la mairie. Le conseil décide de ne pas donner suite.
- ✓ Association Tempo : l'association propose de revenir du 30 août au 4 septembre pour donner leur spectacle à tous les habitants de Saint Pierre et des alentours. Le conseil donne son accord et Jean-Charles Claudel sera leur correspondant.
- ✓ Courrier de Mr Eggenpieler de l'ONF qui souhaite effectuer l'inventaire des bois communaux non conventionnés avec l'ONF et qui nous demande de réfléchir à une éventuelle convention. Messieurs Jean-François Sanvert et Antoine Bêlicard sont allés voir les parcelles concernées et indiquent qu'il s'agit des bois de taillis situés au-dessus du hameau La Place et que pour l'instant il ne semble pas judicieux de conventionner avec l'ONF. Il sera demandé à Mr Eggenpieler de proposer des dates pour une rencontre.
- ✓ Chemins : une partie des travaux d'entretien des chemins communaux nécessiteraient l'intervention d'une pelle mécanique. Des devis seront demandés à diverses entreprises.
- ✓ Photovoltaïque : suite à la proposition de la communauté de communes, une pré étude a été réalisée par l'entreprise STARENCO concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes a été effectuée. Il y aurait possibilité d'installer 145 panneaux qui permettraient de produire 45000 kWh/an. La consommation actuelle de la commune est de 30400 kWh/an. L'installation pourrait donc couvrir la consommation de la commune. Ce type de projet peut être très fortement subventionné.

- ✓ Eclairage Public : la demande effectuée n'est toujours pas suivie d'effet. Il semblerait qu'il puisse être possible d'avoir une délégation pour l'éclairage et le Maire se renseigne pour cela.
- ✓ SIRTOM : A la rentrée, une formation compostage sera proposée aux habitants, seront également conviés les « Mac Gyver » bénévoles qui se tiennent à la disposition des Habitants pour remettre en état des objets en souffrance, cassés ou en panne. Des poubelles sélectives seront installées sur la place du haut et une réflexion doit être menée en ce qui concerne la poubelle du cimetière où aucun tri n'est effectué par les habitants (pas de poubelles différenciées et c'est l'employé de commune qui se charge du tri). La question du recyclage des pneus est posée.
- ✓ Un poste informatique de l'école primaire est en panne. Un diagnostic sera demandé à Mr Aufranc qui est déjà intervenu en début d'année. Un remplacement des postes vieillissants est peut-être à prévoir.
- ✓ Employé de commune : Alain Bamet signale le travail satisfaisant de l'employé Communal. Récemment le nouveau panneau d'affichage a été installé. L'ancien est conservé.
- ✓ Jury d'assises : Jean-François Sanvert est allé au tirage de jurés, Julie Jugnet a été tirée au sort pour Saint Pierre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.